

**Réunion du Conseil d'établissement
Le 24 janvier 2023 à 18h
Au café pédagogique**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum Isabelle Forget (directrice), Noémie Mailloux- Houle (enseignante), Roxanne Messier (enseignante), Hans Guévin (enseignant), Thomas Boucher, (enseignant), Marie Brodeur Gélinas (parent), Annik Suchet (parent), Manouchka Joseph (parent), Hélène Boulanger (membre du personnel professionnel), Louafi Hichem (parent), Bélangère Bourcier (parent), Michele D'Amico (membre du personnel administratif et soutien), David Roberts (représentant de la communauté, directeur de Motivation-Jeunesse), Marie-Josée Richard (représentante de la communauté, directrice de l'AQEPA). Le quorum est atteint.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 octobre 2022 - Adoption
4. Suivis des dernières rencontres
 - 4.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ et attestation
 - 4.2 Évocation par la direction des difficultés de communication afin de contacter les membres du CÉ en vue d'obtention du quorum. Autant les réguliers que les substituts n'ont pu être rejoints lors des rencontres précédentes. Les membres enseignants suggèrent de relancer les parents d'ici la rencontre de parents. Mme Brodeur Gélinas suggère de tenir une assemblée générale le soir de la rencontre de parents.
 - 4.2.1 Décision : L'assemblée générale aura lieu le 16 février à 18h00.
5. Période réservée au public : Aucun point.
6. Étude de dossiers : Aucun point.

6.1 Dossiers d'information :

- 6.1.1 Projet éducatif : La consultation auprès des enseignants se terminant cette semaine, les enjeux ciblés par les membres enseignants seront amenés lors du prochain CÉ.
- 6.1.2 Rencontre de parents du 16 février 2023 : Une assemblée générale aura lieu à 18h00, avant les rencontres, lesquelles débutent à 18h30 et se terminent à 20h30. Les parents recevront sous peu une lettre les avisant de la tenue et des modalités de la rencontre. Les enseignants convoqueront les enfants connaissant des difficultés ou en échec académiques. Les parents des élèves non-convoqués seront aussi les bienvenus.
 - a Les bulletins ne seront pas imprimés d'emblée, mais seront disponibles sur Mozaïk au courant de la semaine. Les bulletins du secteur de l'Accueil seront quant à eux imprimés.
- 6.1.3 Semaine des enseignants : Une lettre sera écrite par la présidente du CÉ afin de remercier les enseignants et enseignantes responsables de la réussite des élèves.

6.2 Dossiers de décision :

- 6.2.1 Sorties scolaires (Document déposé)
 - a La sortie au Salon de l'auto a une intention pédagogique, puisqu'elle s'adresse à des élèves en Préparation au marché du travail. Des notions d'économique (achat de véhicules), d'autonomie (déplacements en transport en commun) et d'organisation et développement personnel (organisation de la sortie).
 - b La sortie de Motivation-Jeunesse dans une institution scolaire est chapeautée par une ONG, le Bureau international du droit des enfants.
 - c La sortie de ski de fond au Parc Jarry s'adresse à des élèves TSA

- f Modification au secteur SDS valorisant le cours de PMT afin de développer l'autonomie, en supprimant le cours de Culture sourde. Mme Boulanger soulève le fait qu'il est dommage que cette spécificité disparaisse. Mme Mailloux-Houle qu'il s'agit une décision des enseignants du profil FPT, afin de mettre l'accent sur l'autonomie.
- g Secondaire 5 : le cours de ECR est de 2 périodes au lieu de 4, afin d'ajouter une période en Monde contemporain et une en sciences.
- h SDS FMS : L'anglais à 4 périodes (programme local) tombe à 2 périodes, afin de bonifier le cours de Préparation au marché du travail.
- i SDS secondaire 5 : Le cours d'anglais tombe de 4 périodes à 2 périodes afin d'offrir un cours d'Activités éducatives, dans le but de mieux préparer les élèves sourds à la transition vers le collégial. Mmes Boulanger et Mailloux-Houle soulignent l'importance du cours d'anglais afin de leur permettre une meilleure intégration nord-américaine et ainsi qu'une préparation à l'utilisation de l'American Sign Language.
- j FPT TSA : Un groupe de FPT TSA ouvrira pour l'année 2023-2024. Huit élèves parmi les élèves fréquentant déjà l'école formeront un groupe.
- k La grille-matières est adoptée à l'unanimité.

6.3 Dossiers de consultation : (6.3)

6.3.1 Consultation sur le PEVR 2023-2027 (Document envoyé par le Centre de services scolaire)

- 7. Mot de la présidence – Rappel de signaler les absences lors des CE, afin de pouvoir atteindre le quorum.
- 8. Rapports :

- 8.1 Conseil des élèves : Les représentants sont absents.
 - 8.1.1 Dossiers travaillés : journées couleurs, sorties après les heures de classe, journée cabane à sucre en mars ainsi que la vente de roses à la St-Valentin, les profits étant consacrés au bal des finissants.
- 8.2 Enseignants : Rien à signaler.
- 8.3 Professionnels : Rien à signaler.
- 8.4 Personnel administratif et de soutien : Rien à signaler.
- 8.5 Direction :
 - 8.5.1 Évènements mettant en vedette les Twins dans la semaine du 6 février 2023 afin d'offrir une série de conférences en après-midi sur une période de trois jours traitant de santé mentale et de persévérance scolaire à tous les élèves de Lucien-Pagé. Un accès privilégié pour les élèves de danse sera aussi offert. Les dates choisies seraient les 8, 9 et 10 février.
- 8.6 Membres de la communauté :
 - 8.6.1 M. Roberts mentionne que Motivation-Jeunesse continue d'offrir des repas auprès d'une trentaine d'élèves afin d'aider les familles dans le besoin.
 - 8.6.2 Lors d'une rencontre de l'organisme avec le député Andrés Fontecilla, la problématique de la violence que vivent les jeunes a été soulevée. Des lieux sûrs et des collaborations avec différents organismes seront mis en œuvre afin de tenter d'endiguer cette dernière. La direction souligne que pour donner suite à une rencontre avec le SPVM, un plan de lutte à la violence commence à être mis en place.
 - 8.6.3 Motivation-Jeunesse propose de déposer un projet de lutte contre la violence à l'automne 2023 en collaboration avec des écoles secondaires de Montréal. Une lettre d'appui sera demandée à la direction.
 - 8.6.4 Mme Richard de l'AQEPa souligne la production d'une capsule vidéo avec une élève de l'école et la mise en place d'activités supplémentaires en collaboration avec l'école pour les élèves du SDS.
- 8.7 Délégué au comité de parents : Rien à signaler.